## Décision 2016/257 du Conseil économique et social adoptée le 27 July 2016

## Ordre du jour provisoire de la seizième session du Comité d'experts de l'administration publique

Le Conseil économique et social,

Décide que le thème général de la seizième session du Comité sera le suivant: «Assurer effectivement la réalisation des objectifs de développement durable: diriger, agir et financer»,

Approuve l'ordre du jour provisoire de la seizième session du Comité tel qu'il figure ci-dessous:

- 1. Élection du Bureau.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
- 3. Assurer effectivement la réalisation des objectifs de développement durable: diriger, agir et financer:
  - Appréhension des besoins des autorités et des collectivités locales en vue de les aider et les préparer à prendre part à la réalisation des objectifs de développement durable;
  - b) Rôle moteur des institutions au regard de la réalisation des objectifs de développement durable;
  - c) Dispositifs institutionnels nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable;
  - d) Élaboration de principes de bonne gouvernance;
  - e) Stratégies d'action intégrée aux fins de l'élimination de la pauvreté: répercussions sur les institutions publiques.
- 4. Ordre du jour provisoire de la dix-septième session du Comité.
- 5. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa seizième session.